

AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF

En raison d'une interruption du service d'eau potable, un avis d'ébullition préventif est en vigueur jusqu'au vendredi 2 octobre, 8 h.

Durant cette période, il est recommandé de faire bouillir l'eau du robinet pendant au moins une minute avant de la consommer (boisson, préparation des aliments, glaçons, brossage des dents, etc.).

Nos équipes travaillent présentement à rétablir le service et visent un retour à la normale avant 18 h aujourd'hui.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation. Merci de votre patience et de votre collaboration.